

Absents excusés : David JACQUET et Philippe VERNIER ont donné procuration de vote respectivement à Louis GESTER et Philippe LACROIX.

I - CONVENTION DE LA DDT POUR L'ATESAT

La convention ATESAT correspondait à l'assistance technique de la DDT pour les communes au niveau de la gestion de la voirie et de la circulation, de l'étude pour certains projets, des travaux de voirie, de l'aménagement et de l'habitat, du diagnostic de sécurité routière, du classement de la voirie...

La DDT n'assure plus cette mission mais l'a reconduite exceptionnellement pour 2013. Accord du conseil municipal.

II - MISSION ASSISTANCE-CONSEIL DE LA DDT POUR SERVICE EAU POTABLE

La DDT se retire des missions d'assistance-conseil dans le domaine de l'eau potable. Cette prestation consistait à vérifier le prix de l'eau deux fois par an, à préparer le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable chaque année et à insérer sur une plate-forme internet les informations consultables par les tiers.

Suite à la demande de la DDT, le conseil accepte de mettre fin à cette convention au 30/08/2013.

Ce service d'assistance étant indispensable, des devis sont sollicités auprès de bureaux d'études.

III - PRIX DE L'EAU ANNEE 2014 POUR LA PART COMMUNALE

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la part communale qui ne représentait en fait que 0,198 € par m³ en 2013, elle passe à 0,202€ HT/m³.

A titre d'information, pour un ménage de 4 personnes consommant annuellement 120 m³, l'augmentation sera de 48 centimes d'€ sursa facture.

IV - MODIFICATION LIMITES AGGLOMERATION

Le panneau indiquant la fin d'agglomération en direction de PRESENTEVILLERS est mal positionné. Il sera déplacé de quelques mètres dans le but de prendre en compte les dernières maisons sur la commune.

V - RADAR PEDAGOGIQUE

Suite à une réclamation de riverains de la rue du Monument concernant les excès de vitesse régulièrement constatés, un radar pédagogique va être installé.

VI - TRAVAUX MUR ECOLE ET PARKING MAIRIE

Des travaux de réfection des murs de la cour d'école et du parking de la mairie seront entrepris prochainement.

VII - FSL ET FAAD

Le conseil municipal a décidé de reconduire cette année les subventions sollicitées par le CONSEIL GENERAL pour le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et pour le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté). Le montant représente 0,61 € par habitant pour le premier et 0,30 € pour le second, ce qui fait un total de 0,91 €.

VIII - BAIL SAFER

La convention de mise à disposition de terrains agricoles signée avec la SAFER arrive à expiration le 31/12/2013. Le conseil a décidé de ne pas la renouveler.

IX - DEMANDE SUBVENTION COMICE AGRICOLE

Le Comice du Pays de Montbéliard a organisé le concours annuel des animaux (bovins, équins et caprins) le week-end des 7 et 8 septembre. Une subvention lui a été accordée pour cette manifestation.

X - INFORMATIONS DIVERSES

- **Inscription sur les listes électorales** : Les nouveaux habitants et ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales de la commune doivent se présenter en mairie pour signer leur demande

- Afin de **mettre à jour la facturation des ordures ménagères**, vous devez indiquer en mairie tout changement au sein de votre foyer

- La **collecte au profit de la Ligue contre le cancer** a commencé dans le village et se terminera fin octobre. On recherche des bénévoles pour participer à cette collecte.

- ETAT CIVIL

Naissances :
- Louca BAUMONT le 23/07/2013
- Antoine ENGLER le 25/08/2013
- Ruben CHAPUIS le 26/08/2013

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés

Décès :
- Maurice HENRIET est décédé le 26/08/2013
Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille

*****Salutations à toutes et à tous*****

La Commission Information